

JÉRÉMIE FERRER-BARTOMEU

*Chargé de recherches F.R.S.-FNRS
Université de Liège (U.R. Transitions) –
Université catholique de Louvain (GEMCA – Centre d’analyse Culturelle
de la Première Modernité)
Chercheur associé du Centre Jean-Mabillon de l’École Nationale
des chartes et du
Centre d’Études supérieures de la Renaissance*

**SERVIR LE PRINCE EN SECRÉTAIRE OU
LES ALLÉGEANCES MULTIPLES AU TEMPS DES GUERRES
DU XVI^e SIÈCLE**

Les mondes sociaux des professionnels de l’écrit sont une minorité dans les sociétés politiques de la fin de la Renaissance. Pourtant, nous nous interrogeons sur le gain de position de cette minorité à l’aune de sa mobilité fonctionnelle dans un espace transnational, celui des conflits intérieurs et extérieurs qui font suite à l’éclatement de l’unanimité confessionnelle en Europe au début du XVI^e siècle. Notre contribution propose d’explorer quelles sont les identités prévalentes et stratégiquement mises en avant par les acteurs en contexte de guerres civiles et de conflits géopolitiques de forte intensité à la fin de la Renaissance¹. Trois grands pôles identitaires se dégagent des dossiers de sources que nous mobilisons. De l’identité nationale, confessionnelle ou professionnelle, laquelle tient la première place dans la conduite et les stratégies déployées par les acteurs engagés dans une crise politique ?

Il convient donc de débusquer comment les acteurs, en mobilité volontaire, régulière ou contrainte, choisissent prioritairement de se présenter. Quelles ressources issues de quel pôle identitaire utilisent-ils alors ? Comment les autres acteurs, alliés ou oppositionnels, les perçoivent-ils² ? En restituant les contradictions dans la présentation de soi, notamment au moment des épisodes de trahison, on

¹ Notre contribution est issue d’une réflexion menée lors de notre thèse de doctorat, publiée sous le titre *L’État à la lettre. Écrit politique et société administrative en France au temps des guerres de religion (vers 1560-vers 1620)*, Ceyzérieu, 2022. Ce dossier de sources a fait l’objet d’une première communication dans le cadre du colloque *Minorités, migrations, mondialisation en Méditerranée, XIV^e-XVI^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2022, à paraître.

² F. COSANDEY, *Dire et vivre l’ordre social en France sous l’Ancien Régime*, Paris, 2005 ; A. BRENDECKE, Á. MARTÍN ROMERA, *El habitus del oficial real : ideal, percepción y ejercicio del cargo en la monarquía hispánica (siglos XV-XVIII)*, dans *Studia historica. Historia moderna*, t. 39/1,

peut également saisir de manière qualitative la perception par les acteurs eux-mêmes de ce jeu de navigation entre plusieurs pôles identitaires. L'utilisation de la complémentarité des ressources identitaires, fortement encouragée par les phénomènes de mobilité et de migration, peut enfin être relue sous l'angle des notions d'engagement et d'*habitus*³.

Cette réflexion permet d'entrer dans une autre histoire de l'État, des guerres de Religion et des conflits de la fin de la Renaissance, de redéfinir le périmètre des sociétés politiques ouest-européennes en conflit, d'appréhender l'histoire des transfuges, transferts et trahisons comme autant de vecteurs et d'occasions d'hybridation des modèles politiques de part et d'autre des frontières « nationales » et confessionnelles. En effet, des trois pôles identitaires cités, il apparaît à l'étude des dossiers que nous produisons que c'est bien l'identité professionnelle qui est celle qui revêt l'importance la plus manifeste, offrant des ressources stratégiques et programmatiques expertes pour dénouer les mille occasions de conflit qu'offre le temps mouvant de la guerre⁴. Ainsi, à l'école de Michel Dobry et de son apport en sociologie des crises politiques, nous souhaitons relire le moment 1585-1605 comme celui de l'avènement de l'identité professionnelle, s'imposant sur les autres pôles identitaires jusqu'alors prévalents⁵. Toutefois, notre réflexion ne congédie pas ceux-ci, car ils recouvrent une importance décisive à l'époque moderne, et c'est pourquoi nous nous bornons à montrer qu'en situation de crise et de conflit, l'identité nationale comme l'identité confessionnelle sont également mobilisées pour s'arrimer solidement aux compétences professionnelles⁶.

Le point d'entrée commun aux dossiers que nous produisons à l'appui de notre démonstration est celui du monde des administrateurs de l'écrit d'État dont la surface socio-politique ne cesse de croître au cours de la seconde moitié du XVI^e et au début du XVII^e siècle⁷. Les secrétaires – du roi, du conseil, du cabinet, d'État et d'ambassade – sont, de manière fonctionnelle, en contact permanent les uns avec les autres, par-delà leur enracinement « national » ou leur foi. Ces contacts, matérialisés par d'incessantes navettes de courriers, navettes qui se sédimentent dans d'épais volumes de correspondances et d'instruments de travail, forment la trame d'une république européenne des bureaux, aux gestes et à la culture politique

2017, p. 23-51 ; *Les Figures de l'administrateur. Institutions, réseaux, pouvoirs en Espagne, en France et au Portugal, 16^e-19^e siècles*, éd. R. DESCIMON, J.-F. SCHAUB, B. VINCENT, Paris, 1997.

³ O. FILLIEULE, Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post-scriptum, dans *Revue française de Science politique*, t. 51/1-2, 2001, p. 199-215.

⁴ *Parole d'experts. Une histoire sociale du politique (Europe, XVI^e-XVIII^e siècle)*, éd. M. BRÉTÉCHÉ, H. HERMANT, Rennes, 2021.

⁵ M. DOBRY, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, 2009.

⁶ *Le sentiment national dans l'Europe méridionale aux XVI^e et XVII^e siècles*, éd. A. TALLON, Madrid, 2007.

⁷ P. M. DOVER, *Secretaries and Statecraft in the Early Modern World*, Édimbourg, 2016.

apparentés dans l'ensemble des autorités publiques depuis les années 1560⁸. Les hommes de l'écrit se connaissent, se jaugent continuellement, se trahissent régulièrement et s'espionnent quotidiennement. Ils n'ont ni la même foi ni ne vivent sous la même loi. Pourtant, leur emploi et leurs activités concrètes et quotidiennes en font un monde socio-politique cohérent aux règles communes.

En cheminant dans plusieurs dossiers de sources, nous mobilisons d'abord l'exemple de Thomas Morgan, professionnel de l'écrit et agent aux allégeances multiples, avant de nous interroger sur les vecteurs de transferts et de modèles d'une cour à l'autre, avant de conclure sur la perception de l'étranger par les bureaux des secrétaires d'État, institutions nées des troubles et marqueurs de la plasticité de l'agencement gouvernemental en période de crise.

1. Paris, nid d'espions

Le premier dossier de notre étude fait intervenir des pièces qui se rapportent à Thomas Morgan, gentilhomme gallois, figure idéale-typique des hommes de l'écrit qui naviguent entre plusieurs autorités publiques et passent allègrement les frontières confessionnelles mouvantes de la fin du XVI^e siècle, en fonction de leurs allégeances à un maître, allégeances qui doivent tout à leur expertise professionnelle⁹.

C'est le soutien du royaume de France aux partisans de Marie Stuart, emprisonnée par Élisabeth I^{re}, qui entraîne le contexte de crise ouverte dont les correspondances se font l'écho. Ainsi du récit de Jean Arnault de Chérelles, secrétaire de l'ambassade de France à Londres et présent à Paris en mars 1586¹⁰. Thomas Morgan, catholique, a été capturé par les agents du roi de France et ses papiers saisis. Il semble être l'un des principaux relais d'information entre Marie Stuart et ses partisans dans le royaume de France. Un débat agite le conseil d'Henri III pour savoir si l'on doit ou non transmettre ses papiers à Stafford, ambassadeur de la reine d'Angleterre à Paris, qui les réclame pour son maître, Francis Walsingham, et livrer la personne de Morgan aux Anglais.

⁸ La chronologie de l'apparition de la figure du secrétaire est cependant décalée et n'apparaît pas au même moment dans l'Europe méridionale et dans l'Europe septentrionale, les mondes de l'écrit ne se recouvrant que partiellement au premier XVI^e siècle. Cependant, à la fin du siècle, la mise en réseau des bureaux est achevée et l'habitus du secrétaire flamand, espagnol ou anglais sont de même nature même s'ils ne sont pas désignés par les mêmes termes. Voir C. MICHON, *Dans la cour des Lions. Hommes et femmes de pouvoir de la Renaissance*, Paris, 2020, p. 96 s.

⁹ J. BOSSY, *Under the Molehill. An Elizabethan Spy Story*, New Haven, 2001 ; P. H. MARTIN, *Elizabethan Espionage. Plotters and Spies in the Struggle Between Catholicism and the Crown*, Jefferson, 2016.

¹⁰ Jean Arnault de Chérelles, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre. Il est, dès 1603, ambassadeur d'Henri IV à Malte puis maître des requêtes au conseil. Voir M. DUCHEIN, *Élisabeth I^{re} d'Angleterre. Le pouvoir et la séduction*, Paris, 1992, p. 494.

Nous donnons la traduction de cette lettre de Chérelles qui se trouve dans les papiers du secrétariat anglais, preuve qu'elle a été interceptée par les réseaux de renseignement de Walsingham. Ce récit est éclairant des mécanismes de décision et de la structuration des réseaux confessionnels entre l'Écosse, l'Angleterre et la France, d'une part, et les doubles, voire les triples engagements des agents des secrétariats. Il dessine une diplomatie parallèle, périphérique aux institutions traditionnelles et nous renseigne sur la porosité et l'ouverture des bureaux aux coups et aux initiatives politiques. Il convient, dans ce contexte pour le roi de France, de ménager les catholiques du royaume en même temps qu'Élisabeth I^{re}. La chose est malaisée dans le moment de tension de 1586 :

« Lorsque le pauvre Morgan a été fait prisonnier, tous ses papiers ont été saisis et mis dans les mains de Messieurs du Conseil d'État. Le roi, désireux d'être bien informé de leur teneur et de ce qu'ils contenaient contre son service ou celui de la reine d'Angleterre me les confia – la grande majorité étaient écrits en anglais. On me commanda de faire une traduction fidèle de leur contenu et d'en faire un rapport audit Conseil. Je travaillais vite pour satisfaire Sa Majesté, et j'assure Votre Majesté que j'eus les moyens dans cette affaire de faire un bon service, ainsi qu'audit Morgan et à beaucoup d'autres de vos fidèles serviteurs, d'autant plus que personne ne connaît mes liens d'amitié avec ledit Morgan, fidèle serviteur de Votre Majesté, depuis huit ans.

Il y avait dans ses papiers trente-deux alphabets de divers chiffres, notamment celui qu'il utilisait pour correspondre avec Votre Majesté, et beaucoup de paquets chiffrés pour vous et pour d'autres. À voir combien l'ambassadeur exhortait le roi à lui livrer les papiers et les chiffres de Morgan pour les communiquer à sa maîtresse, et combien de ces Messieurs du Conseil étaient d'avis de les lui livrer, et même la personne dudit Morgan, j'ai convaincu Monsieur de Villeroy par le biais de Monsieur de Chateaufort, que livrer ces papiers serait très préjudiciable au service du Roi et de tous les catholiques du royaume. Villeroy chercha expressément le roi le lendemain pour le convaincre de ne pas livrer Morgan. Quant aux papiers et chiffres, puisque le secrétaire de l'ambassadeur Stafford avait vu les papiers, on ne pouvait guère les lui refuser.

Le conseil vint me quérir le lendemain et on me commanda d'apporter les papiers et chiffres de Morgan et de beaucoup d'autres de vos serviteurs – qui sont dans une angoisse extrême – audit Stafford. Je résolus de mettre les chiffres de côté, et pour chaque personnage cité d'en fabriquer un autre [...]. J'ai retiré tous les papiers sensibles et laissé ceux sans importance. [...] Une fois fait, je les portais à Monsieur Stafford en lui disant que Messieurs du Conseil me commandaient de lui livrer et laisser ces papiers, lui demandant de me signer un reçu de sa main. [...] Il mit immédiatement la main sur les chiffres et envoya chercher des lettres chiffrées interceptées. [...] Mais après s'être cassé la tête pendant plusieurs jours sur ces papiers, il ne put rien en comprendre.

De retour vers Messieurs du Conseil, je leur exposais tout le procédé, ce qui les fit beaucoup rire et ils en furent très contents. Depuis lors, Madame, sur leur ordre, j'ai remis lesdits papiers dans les mains de Monsieur Charles Paget¹¹. »

¹¹ Lettre de Chérelles à Marie Stuart, Paris, 30 mars 1586. *Calendar of State Papers, Scotland*, t. 8, 1585-86, Londres, 1914, p. 237 s. La traduction en français moderne est mienne.

Ce récit est, de manière exemplaire, un concentré des enjeux qui pèsent sur l'écrit et les innovations administratives de la première Modernité. On observe également la fine mécanique de construction des réseaux, leur mobilisation et leur structuration.

Listons d'abord les éléments qui apparaissent. Le premier élément qui frappe le lecteur, c'est le nombre important de tables de chiffres utilisées par les réseaux catholiques écossais. Thomas Morgan a été saisi avec 32 tables de chiffres. On peut faire l'hypothèse que chacune des tables correspond à un destinataire précis – individuel ou collectif –, et qu'une de ses tables est celle de la correspondance secrète entre Morgan et Marie Stuart. Morgan apparaît ainsi, à l'instar d'un bureau de secrétaire d'État du reste, comme pôle de redistribution des lettres en provenance des catholiques écossais vers la reine captive. L'on pourrait appliquer à la personne de Morgan la belle réflexion de Paolo Napoli sur l'individu collectif et l'institution-personne¹². Ce réseau vient redoubler celui de James Beaton, archevêque catholique de Glasgow, ambassadeur de la reine d'Écosse à Paris¹³. Par ailleurs, des questions linguistiques interviennent. En effet, quelles compétences linguistiques les agents des bureaux possèdent-ils ? Y a-t-il au sein de ces réseaux des agents spécifiquement dédiés à la traduction et aux langues ? On sait par exemple qu'en France comme en Angleterre, des commis sont appelés « secrétaires de la langue [française, espagnole ou anglaise] ». On connaît les noms de deux agents spécifiquement dédiés à cette tâche en France : il s'agit de Nicolas L'Hoste pour les dépêches espagnoles ou encore Chérelles pour les correspondances anglaises¹⁴. Leur apprentissage s'est effectué au sein des postes diplomatiques en tant que secrétaire d'ambassade.

L'autre aspect frappant est le degré d'autonomie de Chérelles. Sa surface politique n'est guère importante en 1586. Il possède cependant des réseaux solides dans les milieux catholiques écossais, et joue de dissimulation, de prises de décision autonomes qu'il rapporte pour partie dans un second temps à un certain nombre de membres du conseil avant que de rapporter à l'ensemble du conseil sur ordre du roi. Ce dossier des tables de chiffres de Morgan a été étudié dans ses suites par Stephen Budiansky qui a montré que les papiers, envoyés à Londres pour être décryptés, le furent grâce aux compétences techniques d'un agent d'Élisabeth spécialisé dans la cryptographie, cassant nombre de chiffres espagnols¹⁵. La fin du récit de Chérelles

¹² P. NAPOLI, Au-delà de l'institution personne, dans *Foucault(s)*, éd. J.-F. BRAUNSTEIN, D. LORENZINI, A. REVEL, J. REVEL, A. SFORZINI, Paris, 2017, p. 177-184.

¹³ James Beaton (1517-1603).

¹⁴ NICOLAS DE NEUFVILLE, SIEUR DE VILLEROY, Manifeste [...] sur l'évasion de L'Hoste son commis, dans ID., *Mémoires d'État* [...], Paris, Pierre Chevalier, 1622, p. 506 s.

¹⁵ Les tables de chiffres sont confiées par Francis Walsingham à Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde (1538-1598), client de la famille d'Orange et diplomate des princes protestants des Pays-Bas. Il parvient à retrouver les signes substitués par Chérelles et à percer le code. Voir S. BUDIANSKY, *Her Majesty's Spymaster. Elisabeth I, Sir Francis Walsingham, and the Birth of Modern Espionage*, Londres, 2005, p. 141-144.

nous apprend que les chiffres ont été confiés à Charles Paget, catholique exilé en France, travaillant dans l'entourage de l'ambassadeur écossais James Beaton, qui navigue en eaux troubles¹⁶. Un temps espion de Francis Walsingham, Paget passe au service de l'Espagne dans les Pays-Bas espagnols quelques mois après cette affaire. Pour quelles raisons l'ambassadeur fait-il le siège du conseil pour obtenir ces papiers? Sans doute pour deux raisons principales. D'abord, mettre au jour les réseaux de Marie Stuart en France, 31 alphabets correspondant à de nombreux agents qui ne sont pas forcément tous connus du secrétariat anglais. Ensuite, les papiers sont un élément de preuve, ils matérialisent une conspiration, un jeu politique dans un moment de tension contre la reine d'Angleterre, conspirations ourdies par les réseaux catholiques écossais et espagnols.

Ces quelques lignes de Chérelles disent combien les questions de l'étranger et de transferts de savoirs administratifs sont à manier avec une grande précaution et combien il faut se départir de catégories identitaires qui sont les nôtres, conçues pour notre temps¹⁷. En effet, le thème de l'étranger et, partant, celui du transfuge et du traître, sont des motifs utiles pour la lutte politique, notamment dans les années 1580-1590. Villeroy lui-même est accusé d'être vendu au roi d'Espagne, son commis L'Hoste en 1604 est découvert fournissant des secrets d'État, le Gallois Thomas Morgan doit être livré à la reine d'Angleterre avant qu'on ne l'accuse de travailler pour elle et contre les catholiques écossais réfugiés en France. Le propre d'une guerre civile et des conflits de haute intensité de la fin du XVI^e siècle est bien de rendre les frontières identitaires mouvantes, les protagonistes en sont parfaitement conscients et jouent, stratégiquement, des complémentarités que leur offrent ces différentes ressources. Ainsi du secrétaire français Chérelles, qui se présente comme un fidèle de la reine d'Écosse, œuvrant à faire libérer un Gallois au double service de l'Angleterre et de l'Espagne.

Cependant, on comprend qu'une autre grille de lecture que nationale se superpose aux enjeux des guerres de Religion et de la confrontation géopolitique entre l'Espagne, l'Angleterre et la France. En effet, la dimension confessionnelle qui dessine une Internationale catholique en Europe possède une structuration propre et une diplomatie efficace, des réseaux d'espionnage également sur le plan très spécifique de l'Écosse où les catholiques sont pourchassés par Élisabeth I^{re}. Pourtant, ce qui rassemble un Morgan, un Chérelles, un Villeroy ou encore un L'Aubespine, c'est bien le travail concret et quotidien de l'écrit, au sein de bureaux formels ou informels, l'exercice du chiffre et des déchiffrements. C'est bien cette compétence que Chérelles met lui-même en avant dans son rapport de service à Marie Stuart. Suivre la trajectoire du futur maître des requêtes d'Henri IV Chérelles,

¹⁶ Charles Paget est secrétaire de James Beaton, archevêque de Glasgow, pendant qu'il est ambassadeur à Paris pour Marie Stuart. Il passe au service du roi d'Espagne en 1588 à Bruxelles.

¹⁷ A. TALLON, Introduction, dans *Le sentiment national*, p. XII.

qui sert les intérêts catholiques écossais puis active, au conseil, L'Aubespine et Villeroy, de James Beaton, ambassadeur et archevêque de Glasgow en exil à Paris, ou encore de Charles Paget, au service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas espagnols après l'exécution de Marie Stuart, dessine une galaxie autrement plus complexe que la simple carte qu'on pourrait dresser sous la catégorie des régnicoles français et des étrangers, des catholiques et des protestants. Cette catégorie juridique d'étrangers s'impose au XVI^e siècle et produit également des papiers d'État et un droit spécifique. La notion d'étranger est ainsi à comprendre sous tous les aspects de la lutte confessionnelle qui se mène à l'échelle européenne, afin d'insérer les agents français, espagnols et anglais dans une des catégories décisives à leurs yeux : l'enracinement dans les mondes de l'écrit dont découle leur fidélité à un maître qu'ils servent, justement, en secrétaire.

2. L'engagement d'une compétence technique

L'engagement de Morgan est celui d'une compétence, celle de l'instrumentation de l'écrit et des chiffres, de la collecte et de la redistribution de l'information. Un très long interrogatoire de l'agent double a été dressé le 12 février 1590 à Bruxelles, où il est arrêté par les Espagnols. Dans cet interrogatoire, la question centrale porte sur les chiffres qu'il a sur lui et qui mettent au jour les menées de la diplomatie très active de l'Angleterre. Sur ce point spécifique de la mobilisation de réseaux dormants dans les puissances alliées ou adverses, la diplomatie anglaise de Walsingham semble exceller de manière précoce¹⁸.

Pour comprendre les demandes d'Edward Stafford, qui fait le siège du conseil pour obtenir les papiers écossais, il faut sans doute élargir la focale chronologique. Élisabeth est en proie à de nombreuses tentatives d'assassinat, commanditées par Philippe II¹⁹. La reine d'Écosse, exécutée le 8 février 1587, est au cœur des tensions géopolitiques entre l'Espagne, la France et l'Angleterre. Petite-fille de Claude de Lorraine, elle est apparentée à la famille de Guise. Épouse de François II, elle est reine de France. Henri III n'a pas d'autre choix que de tout tenter pour empêcher son exécution tout en préservant la relation qu'il entretient avec la reine d'Angleterre. Élisabeth I^{re} cherche, dans ce contexte, à toute force à prouver que Marie tente de la faire assassiner et à servir le parti de l'étranger, en l'occurrence le parti espagnol, en Angleterre. Il y a donc une publicité toute spéciale qui est accordée aux papiers de Marie Stuart que la reine d'Angleterre fait régulièrement saisir et envoie par les cours européennes pour justifier la captivité, puis la mise à mort de la reine d'Écosse.

¹⁸ *Calendar of State Papers, Spain (Simancas)*, t. 4, 1587-1603, Londres, 1899, p. 565-572 ; S. ALFORD, Some Elizabethan Spies in the Office of Sir Francis Walsingham, dans *Diplomacy and Early Modern Culture*, éd. R. ADAMS, R. COX, New York, 2011, p. 42-63.

¹⁹ BOSSY, *Under the Molehill*.

Un témoignage de l'ambassadeur du roi de France en Écosse, Charles de Prunelé, est utile à ce stade pour comprendre ce qui se joue à l'automne 1586, quelques mois avant l'exécution de Marie. Cette information est connue de Pomponne de Bellièvre qu'Henri III envoie en mission extraordinaire pour une tentative désespérée de sauver Marie :

Ung secretaire du conseil, nommé Wade, avoit aussi, à la mesme heure, esté envoyé à Charteley, pour chercher les papiers de la royne d'Escosse et en rapporta une pleine male [...]. Le sieur de Chasteauneuf envoya son secretaire vers le sieur grand thesaurier, qui, ayant veu la lettre, la bailla, et fist pareillement veoir au dict sieur de Walsingham, qui estoit proche de luy, lequel fit responce au dict secretaire du sieur de Chasteauneuf que la royne, sa souverayne, avoit résolu de communiquer à son maistre les papiers de la royne d'Escosse qu'elle avoit entre les mains, ausquels il verroit tant de meschancez qu'il s'asseuroit qu'il ne vouldroit s'employer pour elle. Que c'estoit une très mauvaise femme, et Nau, son secretaire, ung tres méchant homme, et que la royne, sa souveraine, en feroit justice. Que la royne, sa souveraine, enverroit ung gentilhomme vers Sa Majesté, comme elle feroit vers tous les princes chrestiens, pour leur donner cognoissance de ce fait. Toutesfois le sieur de Chasteauneuf pense que, si elle le fait, ce sera principalement pour demander à Sa Majesté quelques gentilshommes anglois qui peuvent estre en ce royaume et, entre autres, Morgan, lequel, si Sa Majesté désiroit retenir, sans luy en faire refus, il jugeoit estre à propos de le faire secrettement évader de la Bastille²⁰.

Une lettre de Bellièvre, mandaté par le roi, vient s'ajouter au dossier des efforts français pour sauver Marie Stuart. Les quelques lignes envoyées par Bellièvre à son ami Villeroy, qui s'occupe de l'information du souverain sur ce sujet, montrent combien la tentative n'a que peu de chance d'aboutir. On observe aussi sur le volet de la matérialité de la circulation que la route de l'information anglaise n'est pas considérée comme une route très sûre ; on le lit entre les lignes du Mémoire de Prunelé comme chez Bellièvre :

Monsieur,

J'ay receu vos lettres par le sieur secrétaire de monsieur de Beaumont²¹ auxquelles je ne ferai pour ceste heure response, n'estant assuré si ceste ne courra point de fortune, à cause des pyrates qui sont sur les mers. J'an parlerai à la royne d'Angleterre avant que partir d'icy. J'eus audience de lady dame royne huit jours après mon arrivée. Ce fust dimanche dernier. Ladite dame, après m'avoir ouy me feist une response assez generale, remectant a parler a moy dans quatre jours qui sont passés. Monsieur le grand thresorier m'a mandé dire ce matin que desmain après le disner il parlera à moy. Je ne sçay ce qu'il nous apportera cependant je vous dirai que par les avis que l'on nous donne il n'y a aulcune esperance de saulver le royne d'Escosse. Nous verrons ce que Dieu en a ordonné. J'en ay dict et diray ce que doit un serviteur du roy²².

²⁰ *Mémoire remis au roy par M. d'Esneval, à son retour de son ambassade d'Écosse [septembre 1586?]. Copie du temps, corrigée de la main de l'ambassadeur, cité par P.-A. CHÉRUÉL, Marie Stuart et Catherine de Médicis. Étude historique sur les relations de la France et de l'Écosse dans la seconde moitié du XVI^e siècle, Paris, 1858, p. 379-380.*

²¹ Christophe de Harlay, comte de Beaumont († 1615).

²² Bellièvre à Villeroy, s. l., 13 décembre 1586. PARIS, Archives nationales de France, AB/XIX/3622/ pièce 44.

La réponse de Villeroy passe par le canal officiel de l'ambassadeur du roi de France à Londres. L'ambassadeur évoque le paquet qui vient de Paris pour donner les derniers éléments d'information du conseil à Bellièvre. On observe la fine mécanique d'envoi et de réception des dépêches dans un contexte où les agents du roi de France sont sous étroite surveillance en Angleterre à quelques semaines de l'exécution de Marie Stuart :

« Il est arrivé hier soir fort tard un courrier de Calais, qui m'a apporté trois lettres pour vous, que je vous envoie avec mon paquet. Il y en avait une de monsieur de Villeroy pour vous, laquelle il m'a demandé de ne l'ouvrir qu'en votre absence. J'ai hésité à l'ouvrir car vous étiez si proche. J'ai finalement pris la décision de lire cette lettre avant de vous l'envoyer, craignant que vous-même ne soyez troublé de me la renvoyer par mon courrier. Ce qui, selon Monsieur de Trappes, ne serait pas approprié. Dès lors, il est préférable que vous conserviez cette lettre avec vous sans me la renvoyer ; vous excuserez s'il vous plaît les précautions que je prends à cet égard. Je vous envoie également ce que Monsieur de Villeroy me destinait, ce que je vous prie de brûler²³. »

Plusieurs aspects se dégagent de l'analyse de ces deux lettres. Le rôle joué par le secrétaire William Wade, agent de Walsingham, semble primordial²⁴. Il est par ailleurs clerc du conseil privé, et c'est l'un des hommes de confiance de Walsingham, qui fut ambassadeur à Paris au début de la décennie précédente. Ce qui semble alors central dans l'information transmise par l'ambassadeur Prunelé, c'est la publicité des dépêches de Marie par Élisabeth dans un but, du moins allégué par L'Aubespine : la mise au jour des réseaux infra-diplomatiques par les papiers, afin de réclamer les gentilshommes anglais qui se trouvent dans les cours européennes. Le conseil de L'Aubespine est clair : il convient de faire évader Thomas Morgan afin de ne pas opposer de refus à la demande de la reine d'Angleterre mais d'alléguer une impossibilité pratique de remettre Morgan, alors évadé. Nous retrouvons Thomas Morgan hanter les ports de l'ouest français en 1602 sous la plume d'un des correspondants de Villeroy, où il est complexe de déterminer quels intérêts il sert réellement. Deux ans après son arrestation, Morgan quitte le Paris des barricades pour rejoindre les Pays-Bas espagnols où il fait des offres de service à Francis Walsingham²⁵. Il finit par être arrêté par la prévôté de Bruxelles et interrogé sur ses menées en France. Plusieurs éléments probants indiquent qu'il était un agent double au service de la reine d'Angleterre qui devait mettre au jour les réseaux catholiques de Marie Stuart pour le compte de Walsingham. Ce serait un des éléments d'explication des raisons de l'insistance de Stafford, et donc de

²³ L'Aubespine à Bellièvre, 1^{er} janvier 1587. *Calendar of State Papers, Scotland*, t. 9, 1586-88, Londres, 1915, p. 236.

²⁴ William Wade (1546-1623), secrétaire de Walsingham et clerc du conseil privé. C'est l'un des hommes de confiance d'Élisabeth et de Walsingham. Il est envoyé à Paris en mars 1585 dans le cadre de l'affaire Thomas Morgan. Il est régulièrement dépêché pour des missions épineuses, à l'extérieur du royaume comme pour les affaires intérieures, et notamment celles liées à la reine d'Écosse Marie Stuart.

²⁵ G. BERTIE, *Five Generations of a Loyal House*, t. 1, *Containing the Lives of Richard Bertie and His Son Peregrine, Lord Willoughby*, Londres, 1845, p. 200.

Walsingham, à vouloir récupérer un agent qui non seulement en sait beaucoup, mais surtout qui pourrait compromettre la diplomatie secrète de l'Angleterre en France. Toutefois, les hommes de Philippe II à Bruxelles sont bien en peine de démêler le vrai du faux et envoient une demande d'information au palais de l'Escurial : Morgan prétend avoir agi sur ordre du roi catholique. On perd ensuite sa trace, pour le retrouver, en 1602, au service du duc de Savoie.

L'engagement de Thomas Morgan est très intéressant pour l'étude, car il montre combien la notion d'étranger est un motif chargé de significations très contemporaines, construit qu'il serait imprudent, pour l'époque moderne, de charger par trop de notions qui sont bien étrangères aux administrateurs des bureaux de la première Modernité.

Le point focal de ces pièces réside dans l'écrit politique, sa mise en circulation, les bureaux et les administrateurs nombreux qui sont chargés de sa projection et de sa réception sur des espaces politiques de plus en plus vastes, dans un contexte d'internationalisation des guerres de Religion. Les scripteurs et les destinataires comme nombre d'acteurs cités dans le dossier vivent et travaillent dans l'angoisse permanente que les précieuses informations que recèlent les dépêches soient découvertes. Dans le même temps – et c'est le paradoxe de l'inflation documentaire à laquelle les contemporains comme les historiens assistent durant la seconde moitié du XVI^e siècle –, l'écrit politique est une technologie nécessaire dans la conduite des guerres et des négociations et dont la mise en circulation s'articule mal avec le nécessaire secret qui doit présider aux affaires diplomatiques²⁶.

3. Transfuges, imitation et hybridation des modèles sociopolitiques

La question des prisonniers et des échanges de prisonniers donne l'occasion d'intenses contacts diplomatiques, qui jouent le rôle d'accélérateur des transferts de savoirs entre les différents bureaux des monarchies. L'exemple de Morgan peut être augmenté par celui d'Odet de La Noue. Dans une lettre de 1589 à Walsingham, le gentilhomme protestant, captif à Tournai depuis décembre 1584, nous lisons à livre ouvert combien ce problème de la captivité est un moyen privilégié des transferts transnationaux :

Monsieur,

Ce n'a esté ni faute de souvenance ni de bonne volonté qui m'ont gardé pendant ma prison de m'entretenir par lettres en vos bonnes graces, spécialement sachant les bons offices dont vous continuez tousjours à vous obliger mon pere et moi en particulier en ce

²⁶ J. FERRER-BARTOMEU, Allusions, silences et ellipses. Le secret des correspondances politiques de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, secrétaire d'État (royaume de France, vers 1570-vers 1595), Arcana Imperii. *Gouverner par le secret dans l'Espagne moderne*, éd. S. ANDRÉ, P. CASTEJON, S. MALAPRADE, Paris, 2019, p. 67-85.

qui touche ma delivrance. Je craignois tousjours que mes lettres vous fussent importunes, aussi que j'eusse bien désiré vous tesmoigner plustost par effect que de parole combien je me sens vostre redevable.

À ceste heure toutesfois que Monsieur Semelier va en Angleterre, et que mon pere, qui pour les affaires publiques ne peut entendre aux miennes, m'a commandé de m'adresser à vous et au seigneur Horatio Palavicino qui lui faites ce bien d'avoir soing de ce qui concerne ma liberté. Je m'avance de vous supplier par la presente continuer de me favoriser pour sortir ceste prison, avec assurance d'avoir acquis en moi une personne dont vous pourrez disposer pour vostre service plus que d'autre qui soit, ce que les effects vous ferons trouver véritable quand ils dépendront de moi. Le seigneur Don Rodrigue Lasse m'a fait entendre que Sa Majesté a accordé Don Pedro de Valdes pour Monsieur de Wintie qui me fait espérer que mon eschange se doit acheminer. S'il en va autrement, je ne vous oserois suplier d'interceder envers la roine pour delivrer ce seigneur, m'ayant escrit mon pere que c'est chose qui lui seroit desagreable veu l'importance dont il lui est, quoi que les Espagnols la facent soit petite, aussi qu'ayant eu tant de faveurs non meritées de Sa Majesté ce seroit estre trop effronté de la requerir plus avant. Bien vous supplierai-je, Monsieur, en ce que vous jugerez possible me faire tant d'honneur de m'assister et de vostre crédit et faveur. Comme celui qui pour tant d'obligations et à Sa Majesté et à vous sera toute sa vie prompt à executer les commandemens de l'une et de l'autre ou son pouvoir se pourra estendre. Monsieur Semelier vous assurera plus particulièrement et vous dira ce qu'il m'a appris ici de mon fait [...].

2 mars 1590, Château de Tournai,

Odet de La Noue²⁷.

Sur la question de l'échange de prisonniers et des transferts qui s'opèrent à ce moment, cette lettre d'un des chefs militaires du parti huguenot est éclairante.

Le canal discret de la diplomatie anglaise pour l'échange des prisonniers est ouvert par Odet de La Noue car son père ne peut demander la libération d'un gentilhomme de Philippe II dans le contexte de l'année 1590. Le réseau fonctionne ainsi comme celui d'une diplomatie parallèle qui préserve les intérêts politiques du camp royal français engagé dans des combats de haute intensité non seulement en France mais également sur les marges méridionales des Pays-Bas espagnols. Ce dossier appelle des développements, notamment en croisant la demande de La Noue avec le 56^e article secret de l'édit de Nantes de 1598 qui porte spécifiquement sur la question de la famille La Noue et du rétablissement de cette maison dans ses droits. Un marqueur de la discrétion de ce canal se trouve au dos de la lettre. Tout est fait pour déconnecter Odet de son père, François, le « Bayard protestant ». Odet de La Noue est désigné, au dos de la lettre, comme « Monsieur de Théligny ». Théligny est le nom de sa mère, Marguerite de Théligny : on fait

²⁷ Odet de La Noue à Walsingham, Tournai, 2 mars 1589. KEW, The National Archives (= NA), State Papers, Foreign, France, 78, t. 21, fol. 59r. Odet de La Noue (vers 1560-1618), fils de François de La Noue (1531-1591) et de Marguerite de Théligny, est désigné comme « Monsieur de Théligny » au dos de la lettre. Voir Articles secrets de l'édit de Nantes, dans *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. 15, 1589-1610, éd. F.-A. ISAMBERT e.a., Paris, 1829, p. 210.

donc l'hypothèse que cette désignation inhabituelle est une précaution supplémentaire prise par le courrier qui porte cette correspondance de Tournai à Londres, courrier qui est chargé, en plus de ce que la lettre contient, d'indiquer les conditions de détention du seigneur protestant qui fait une offre de services à la diplomatie anglaise.

Cet exemple et l'offre de service qui est faite par le captif doit nous permettre d'entrer dans l'analyse de ce qu'est un bureau de secrétaire à la fin du XVI^e siècle. Institution discrète, largement ouverte aux correspondants de tous ordres, nations et confessions, les hommes qui la composent doivent recueillir une masse considérable d'informations et les traiter pour l'information politique et diplomatique de leur maître²⁸. Ainsi, l'exemple de l'innovation qui vient au bureau au moyen de deux lettres à Villeroy en 1602 et en 1604 est le point conclusif de notre démonstration²⁹.

Les deux pièces du dossier concernent le bureau des Affaires étrangères, entièrement dans la main de Villeroy depuis son retour aux affaires en 1594. Elles touchent le point de l'espionnage et de la surveillance des étrangers et tiennent un discours sur les moyens d'y parvenir.

La première pièce est une lettre de Matthieu Mongin. On rencontre une première fois Mongin en 1596 dans une demande de secours adressée à Philippe II pour le compte de la ville ligueuse de Marseille³⁰. Conseiller en justice et assesseur de la ville, Mongin est un des fers de lance de la poursuite – avec une constante pugnacité en 1596 – des menées ligueuses dans le sud du royaume³¹. En 1604, moins de huit ans plus tard, c'est le même Mongin qui adresse à Villeroy une réponse à la sollicitation du roi Henri IV de trouver un agent à placer à la cour d'Espagne. On peut faire l'hypothèse que Villeroy dispose de très solides réseaux au sein de la Ligue jusqu'en 1594, mais également en Provence où il est très proche du fidèle soutien d'Henri IV, Guillaume du Vair³².

Quelques passages de cette longue lettre sont éclairants pour l'étude de la capacité d'adaptation d'un réseau particulier, en l'occurrence celui de Villeroy, au service du roi, par la mobilisation de liens avec des correspondants-ressources,

²⁸ *Pratiques du transnational. Terrains, preuves, limites*, éd. J.-P. ZUÑIGA, Paris, 2011.

²⁹ T. RENTET, Network mapping. Ties of fidelity and dependency among the major domestic officers of Anne de Montmorency, dans *French History*, t. 17/2, 2003, p. 109-126 ; C. LEMERCIER, Analyse de réseaux et histoire, dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t. 52/2, 2005, p. 104.

³⁰ Remontrances des députés de Marseille au roi d'Espagne, janvier 1596. SIMANCAS, Archivio general de Simancas (= AGS), Estado, K, 1597, B83, n° 89.

³¹ W. KAISER, *Marseille au temps des troubles. Morphologie sociale et luttes de factions, 1559-1596*, Paris, 1992.

³² *Guillaume du Vair, parlementaire et écrivain (1556-1621)*, éd. B. PETEY-GIRARD, A. TARRÊTE, Genève, 2005.

marginaux par rapport au réseau traditionnel du secrétaire d'État³³. Cela informe du caractère ouvert et plastique des institutions nouvelles que sont les bureaux des secrétaires d'État qui font feu de tout bois pour capter l'information diplomatique et administrative :

Sa Majesté desire qu'on trouve quelqu'un qui le serve à la cour d'Espagne et l'avertisse³⁴ de ce qui s'y passe contre son service³⁵. C'est chose qui n'a pas³⁶ peu de difficulté car il ne fault rien esperer des Espagnols s'ils ne sont pratiqués par homme qui soit sur le lieu et avec grosses promesses. Et de deux ou trois François que je y ay cogneu, ils sont tous trop mal intentionnés au bien et repos de la France pour se descouvrir à eulx. Mais il y a un prestre qui se dit docteur en theologie qui est, si me semble, Manceau, nommé Davy³⁷, lequel a esté serviteur de³⁸ feu monsieur de Mercœur³⁹.

Le contexte du printemps 1604 pour le bureau Villeroy est particulièrement difficile, et le mois d'avril voit la chute de son commis Nicolas L'Hoste⁴⁰. Villeroy tente de mobiliser ses anciens réseaux ligueurs pour construire une diplomatie hors des canaux institutionnels que sont les ambassades et postes diplomatiques⁴¹. On peut faire l'hypothèse que la dimension fondamentale du secret des affaires politiques permet une plasticité, une fluidité des engagements politiques et des recompositions dans l'entourage ministériel comme dans celui d'Henri IV. Il est également frappant de voir que Matthieu Mongin conseille en 1604 Villeroy sur le choix d'un agent à placer à la cour d'Espagne. Mongin révèle enfin combien le réseau ligueur conserve des liens puissants : le choix se porte sur Davy, homme de Mercœur, plutôt que sur ces ligueurs de l'exil si mal intentionnés au service d'Henri IV par leur haine recuite du roi jugé hérétique.

Un élément est frappant dans la lettre de Mongin. Il se dit étonné que le commandement du roi ne fut pas matérialisé dans un ordre écrit :

³³ Les passages soulignés sont ceux qu'on observe sur l'original. Ils sont le fait du destinataire. Il est fort possible qu'ils correspondent aux parties à chiffrer.

³⁴ *serve [...]* l'avertisse, souligné.

³⁵ Annotation marginale de la main de Villeroy en regard de cette phrase : *Nota*.

³⁶ *C'est chose qui n'a pas*, souligné.

³⁷ Nicolas Davy, natif du Mans, docteur en théologie. Voir F. GRUDÉ LA CROIX DU MAINE, *Les bibliothèques françaises de La Croix, du Maine et de Du Verdier*, Paris, Chez Saillant et Nyon, 1772, p. 151.

³⁸ *me semble [...]* serviteur de, souligné.

³⁹ Philippe-Emmanuel de Lorraine (1558-1602), duc de Mercœur.

⁴⁰ A. HUGON, *Au service du Roi Catholique. « Honorables ambassadeurs » et « divins espions ». Représentation diplomatique et service secret dans les relations hispano-françaises de 1598 à 1635*, Madrid, 2004 ; ID., L'information dans la politique étrangère de la couronne d'Espagne. XVI^e-XVII^e siècles, dans *L'information à l'époque moderne. Actes du colloque de 1999*, Paris, 2001, p. 25-53 ; ID., L'Affaire L'Hoste ou la tentation espagnole (1604), dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t. 42/3, 1995, p. 355-375.

⁴¹ R. DESCIMON, J.-J. RUIZ IBANEZ, *Les ligueurs de l'exil. Le refuge catholique français après 1594*, Seyssel, 2005.

Si vous le jugez à propos, je lui escriray et y enverrons le frere du capitaine Frejus pour faire espreuve de ce qu'il vouldra faire [...] ⁴².

Je n'ay voulu me dispenser de luy escrire sans le vous faire scavoïr, quoy que le capitaine Frejus me dit que le roy luy avoit commandé m'en parler mais il ne m'en a porté aucune letre ⁴³.

Le recours à l'écrit pour Mongin est celui d'un serviteur non-institutionnel du bureau Villeroy. Il l'actionne comme preuve de son zèle au service du roi. Son étonnement quand c'est le capitaine Fréjus et non un ordre écrit du souverain qui lui commande de mobiliser son réseau d'anciens ligueurs en Espagne nous en apprend beaucoup sur ce que l'écrit représente pour la société politique du début du XVII^e siècle et sur les innovations au sein des bureaux. Il est notable que cette demande intervienne quelques semaines seulement avant la découverte de la trahison du commis de Villeroy. Dès lors, on peut faire plusieurs hypothèses. Ou bien Henri IV est parfaitement conscient des fuites organisées au sein du bureau Villeroy et il ne souhaite pas que soit matérialisé dans l'écrit ses pratiques d'espionnage, pratiques dont Mongin, ancien ligueur, pourrait attester et transmettre, document à l'appui. Ou bien, Villeroy est travaillé de sérieux doutes quant à l'imperméabilité des secrets déposés dans son bureau et il prend ainsi les devants en écrivant une lettre qu'il saura produire pour se défendre de la trahison de son commis. On ne peut trancher cette hypothèse, mais l'absence de lettre du roi et la commission que Fréjus en fait oralement ne laissent pas d'interroger sur la mobilisation des canaux d'information et d'espionnage au sortir de la Ligue.

La seconde pièce permet de montrer combien les voies d'informations du secrétariat sont nombreuses : une lettre d'un informateur anglais, qu'on ne parvient pas pour l'heure à identifier, exprime très clairement une méthode nouvelle de surveillance des étrangers par les étrangers eux-mêmes dans les ports. La lettre s'appuie sur des cas très précis à Calais, Dieppe, Paris ou Rouen, d'agents originaires des Îles britanniques qui œuvrent dans la diplomatie discrète, conduisant leurs menées interlopes dans le monde marchand des ports du royaume ; le correspondant de Villeroy propose de se servir de ce procédé.

Nous citons deux passages que nous souhaitons mettre en lumière :

C'est qu'en chacun desditz ports, comme principalement à Calez, Diepe, et Saint-Malo, il y eust quelque honneste homme Angloys, entendu aus affaires, accort, et fidele, lequel prist garde aus estrangers nommément Anglois, Escossois et Irlandois, qui arriveroient là, allans et venans ou passans, soit pour cause de marchandise et traficq, ou pour autre occasion. J'ai dit Anglois, Escossois et Irlandois pour ce qu'en ces trois ports il y en arrive plus de ces trois nations que d'autres estrangeres.

⁴² *frère du [...] vouldra faire*, souligné.

⁴³ Mathieu Mongin à Villeroy, Marseille, 20 mars 1604, original autographe, annotations et soulignements de la main de Villeroy. PARIS, Bibliothèque de l'Institut de France, Fonds Godefroy, t. 264, fol. 69r.

Et pour ce qu'ordinairement les passans estrangers s'adressent plustost à quelqu'un de leur nation, s'ils en trouvent, pour avoir conseil, avis et assistance en leurs affaires et negoces qu'à ceus du pays. Il adviendra par ce moyen qu'il sera aisé à celuy qui sera commis et resident sous quelqu'autre couleur, d'apprendre des affaires desdits passans, et mesme descouvrir du premier coup, au moins à la longue, s'ils auront quelque chose en l'arriere-boutique, comme ils en arrivent plusieurs à Saint-Malo qui passent en Espagne, et d'Espagne en Angleterre ou Escosse pour pratiques et menées serrez, bien que sous autre pretexte. Autres passent de mesme façon par Calez d'Angleterre en Flandres, et de Flandres en Angleterre⁴⁴.

Cette innovation vient au bureau plus qu'elle n'est sollicitée. La belle signature du correspondant de Villeroy est un dessin des initiales du scripteur « J. de H. ». Nous ne sommes pas parvenus à identifier ce correspondant qui n'est pas régnicole à l'évidence. Sa proposition de surveillance des ports fréquentés par des étrangers est à mettre au compte des innovations de la diplomatie secrète du début du XVII^e siècle. Elle nous indique également la porosité entre, d'une part, plusieurs mondes sociaux et, d'autre part, que la notion d'étranger ne recouvre pas totalement celle qui se forge dans les siècles suivants. En effet, le savoir-faire que déploie le correspondant de Villeroy s'inscrit dans une connaissance des réseaux marchands et portuaires qui sont des zones de contacts et sur lesquelles s'exercent les compétences de Villeroy, secrétaire d'État des Affaires étrangères, mais également des étrangers présents en France⁴⁵.

4. La république européenne des bureaux

Ce que nous souhaitons montrer pour clore notre étude, c'est que l'internationalisation du conflit et la lutte religieuse front contre front permirent une structuration européenne des bureaux des trois monarchies en conflit. Suivons la plume de Guillaume Du Vair, ami de Villeroy, dans sa description de l'Angleterre, livrée en 1596 :

Le comte d'Essex est aujourd'huy celuy qui a plus de faveur, et le grand Tresorier celuy qui a plus de maniment. Le Comte d'Essex est un jeune seigneur qui a un bel esprit et beaucoup de courage [...]. Le grand Thresorier est un homme fort consommé aux affaires, grandement riche et allié, et qui a de grands desseins. Mais il est fort usé. Il se montre à traicter plus entendu aux affaires de dedans le Royaume que celles de dehors, et

⁴⁴ J. de H. à Villeroy, Paris, 6 juillet 1602, original autographe. PARIS, Bibliothèque de l'Institut de France, Fonds Godefroy, t. 263, fol. 121r-123v, signée sur autogr., fol. 121r.

⁴⁵ M. GELLARD, Les ambassadeurs du roi de France d'origine étrangère sous les deux premiers Bourbons, 1589-1643, dans *Bulletin du Centre de Recherche du Château de Versailles*, 2016, url : <http://crcv.revues.org/14246>. Sur les liens entre les secrétariats et la politique commerciale et donc la surveillance des ports, voir J. MATHOREZ, Notes sur les Espagnols en France depuis le XVI^e siècle jusqu'au règne de Louis XIII, dans *Bulletin hispanique*, t. 16/3, 1914, p. 351 ; *Des marchands entre deux mondes. Pratiques et représentations en Espagne et en Amérique (XV^e-XVIII^e siècles)*, éd. B. PEREZ, S. V. ROSE, J.-P. CLÉMENT, Paris, 2007.

a des conseils timides et peu genereux. Il est rude et mal gracieux. Il fait tout ce qu'il pense pour établir le sieur Robert Cecil son fils au maniment des affaires. Et de fait il exerce aujourd'hui l'office de Secrétaire d'Estat. Toutesfois il n'en a peu jusques icy obtenir la provision. Ce qui fait douter que s'il venoit faute du pere, ceste Maison-là, qui est extrêmement mal-voulüe et enviée en Angleterre, ne subsisteroit pas ; joint les grands trésors que l'on tient qui y sont. Les autres conseillers d'Estat ne sont que des chiffres. Il y a un desordre parmi eux qui est fort remarquable, pour sembler grandement aliéné de l'ordre qui est au reste des affaires d'Angleterre, et au naturel de la Reyne d'ailleurs peu liberale. C'est qu'elle permet que ceux de son Conseil prennent les fermes à beaucoup moins qu'elles ne valent, et la plus part d'eux meurent redevables de grands restes. Ses receptes aussi sont quasi toutes tenües par des Gentils-hommes qui y font tous de grands profits. Et ces charges-là se donnent pour recompenses. Voylà pour ce qui concerne le dedans⁴⁶.

Cette longue description se poursuit ensuite plus spécifiquement sur les Affaires étrangères de l'Angleterre d'Élisabeth I^{re}. Guillaume Du Vair est alors ambassadeur en Angleterre, après avoir été intendant de justice à Marseille. Il devient, trois ans après cette relation, premier président du Parlement d'Aix⁴⁷. Proche d'Henri IV, sa lecture gallicane est régulièrement mobilisée dans ses écrits, et notamment dans sa correspondance avec Villeroy⁴⁸. Ce que Du Vair expose dans cette description, et ce que nous retenons pour le présent moment conclusif de l'étude, c'est le regard professionnel, celui d'un magistrat et négociateur de la paix en Provence sur l'organisation du conseil d'Élisabeth. Il privilégie davantage la position de William Cecil que celle du comte d'Essex. En effet, Du Vair, ancien intendant de justice et magistrat de premier plan, se sent plus proche de la culture juridique et financière de Cecil que de l'aristocratie de service incarnée par Essex. L'organisation du secrétariat, qu'il décrit d'une allusion plaisante, montre à la fois comment se structurent les bureaux anglais, c'est-à-dire par une verticalité très forte autour d'un homme fort, naguère Walsingham, désormais Lord Burghley et son fils, Robert Cecil, comte de Salisbury. Ces témoignages sur l'organisation des bureaux, nombreux d'une monarchie à l'autre, fascinent autant les contemporains que les relations économiques et le jeu de puissances. On l'observe dans la suite de son tableau. La description entière est centrée sur la personne d'Élisabeth et la mise en ordre, pré-absolutiste des affaires de l'État. Le magistrat de Provence semble fasciné par cette architecture de pouvoir, dont il pointe cependant les risques puisque son commentaire spécifique sur les provisions du comte de Salisbury est en creux une critique de la personnalisation à l'extrême du conseil sous le chef d'un conseiller favorisé à l'extrême. La connaissance du secrétariat français et des agents en passe de devenir des agents de premier ordre, comme Du Vair, est nourrie

⁴⁶ GUILLAUME DU VAIR, *Oeuvres*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1641, p. 1172.

⁴⁷ R. DESCIMON, Guillaume Du Vair (7 mars 1556-3 août 1621) : les enseignements d'une biographie sociale. La construction symbolique d'un grand homme et l'échec d'un lignage, dans *Guillaume du Vair, parlementaire et écrivain*, p. 17-77.

⁴⁸ A. TARRÊTE, Un gallican sous la Ligue : Guillaume Du Vair (1556-1621), dans *Revue de l'Histoire des Religions*, fasc. 3, 2009, p. 497-516.

de longue main par les fréquents contacts des administrations⁴⁹. La circulation entre la France et l'Angleterre du secrétaire d'État en exil de Philippe II, Antonio Perez, en atteste et elle est bien documentée⁵⁰.

La translation et le transfert d'informations fonctionnent par la négociation et les missions des agents départis, les trahisons et les transfuges, on l'a observé, à l'exemple de Thomas Morgan ou de Nicolas L'Hoste, mais également sur un versant plus complexe sans doute de la relation de travail qui se construit par les contacts fréquents des administrateurs et l'estime qu'ils ont les uns pour les autres⁵¹. Par effet de retour, cette estime pour Lord Burghley plutôt que pour l'aventure et la brigue du comte d'Essex nous informe des positions politiques et des options privilégiées par les administrateurs, en l'occurrence Du Vair, dans le jeu politique qui se déroule dans le royaume de France et en Provence. Enfin, et c'est manifeste pour Thomas Morgan et sans doute moins connu pour Antonio Perez, les doubles voire les triples allégeances doivent prémunir les reconstructions historiennes des transferts de savoirs et de pratiques à l'échelle européenne d'emprunter des catégories nationales ou trop fermement établies sur la notion de bureaucrate pour la première Modernité.

En effet, lorsqu'Antonio Perez quitte l'Angleterre pour rejoindre la France d'Henri IV, ce dernier le favorisant exceptionnellement par des dons et des bénéfices, il s'inscrit dans un réseau très dense qui mêle bureaux français et proches d'Essex, dans un contexte où son patron anglais privilégie l'option militaire aux

⁴⁹ Du reste Guillaume Du Vair se signale par une connaissance fine des réseaux et en garde des traces précises dans ses papiers personnels. Voir *Mort du prince d'Espagne, récit d'Antonio Perez à Guillaume Du Vair*, PARIS, Bibliothèque nationale de France (= BnF), Fonds Dupuy, t. 661, fol. 19r.

⁵⁰ Antonio Perez à Villeroy, Londres, 11 janvier 1595. *Ibid.*, Fonds des langues, Espagnol, t. 336, fol. 48r. Sur les liens entre Robert Devereux et Antonio Perez : « Essex took over correspondence with Florence (through James Guicciardini) in 1593 and invested much time and money in intelligence gathering from 1592, the full extent of his ambition to become a statesman of truly international significance emerged only in 1595. In that year he took advantage of Thomas Smith's entry into royal service to expand his secretariat from two to four, his 'confident' secretary Edward Reynoldes being joined by three high-powered new men : Henry Wotton, William Temple, and Henry Cuffe. The return to France of Antonio Perez, the former secretary of Philip II of Spain whom Essex had hosted and regularly debriefed over the preceding eighteen months, also gave him the opportunity to win royal approval to station his own semi-diplomatic agent at Venice. », cité par P. HAMMER, Art. Devereux, Robert, second earl of Essex (1565-1601), dans *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, 2004, en ligne.

⁵¹ Voir, sur ces points fondamentaux de la translation des savoirs administratifs et politiques, P. VOLPINI, L'information politique aux XVI^e et XVII^e siècles. Orazio della Rena, diplomate médecin en Espagne, dans *Ambassadeurs, apprentis espions et maîtres comploteurs. Les systèmes de renseignement en Espagne à l'époque moderne*, éd. B. PEREZ, Paris, 2010, p. 313-332 ; EAD., Orazio della Rena fra diplomazia e storiografia. Sulla « pubblicazione manoscritta » del Compendio della vita di Filippo Secondo re di Spagna, dans *La pratica della Storia in Toscana. Continuità e mutamenti tra la fine del '400 e la fine del '700*, éd. E. FASANO GUARINI, F. ANGIOLINI, Milan, 2009, p. 101-120 ; J. PETITJEAN, Gênes et le bon gouvernement de l'information (1665-1670), dans *Cahiers de la Méditerranée*, t. 85, 2012, p. 215-232.

positions iréniques⁵². La circulation des papiers, et leur instrumentalisation à des fins de géopolitique, est également documentée sur ce point spécifique, où Essex espère tirer davantage que des secrets d'État de Perez, mais bien des compétences techniques, un savoir administratif, et il l'emploie avant tout pour sa capacité à écrire et à entretenir un réseau dense de correspondants par toute l'Europe⁵³.

La lettre que nous reproduisons pour conclure s'inscrit dans un échange épistolaire classique entre deux grands administrateurs, Salisbury et Villeroy. Cet échange est exceptionnel car il nous introduit à la double dimension professionnelle et cérémonielle de l'échange épistolaire, sur fond de différend commercial concernant le grand commerce des draperies de l'ouest. Ces relations de travail sont également matérialisées par l'envoi d'agents techniques dans les monarchies voisines et alliées, à l'instar de Théodore Turquet de Mayerne, médecin d'Henri IV, envoyé auprès de Jacques I^{er} en Angleterre⁵⁴.

La lettre que nous analysons porte spécifiquement sur une question de présence dans l'écrit et dans l'adresse d'une lettre que le comte de Salisbury envoie à Villeroy. Il s'en excuse par, d'une part, son faible niveau en français, et mobilise ainsi en creux une de ses compétences, et, de l'autre, par la manifestation de l'incorporation professionnelle de serviteur du roi dans l'ordre de l'écrit. Voici ce qu'il déclare à Villeroy :

Monsieur,

Le désir que j'ay eu tousjours de pouvoir jouir de l'amitié et bienveillance de personnages d'honneur, et de vertu, m'a rendu aussy très soigneux des moyens pour les entretenir dignement, en accroissant plustost mon obligation vers eulx, qu'en donnant sujet, pour petit qu'il soit, dont il y puisse recevoir aulcun ombrage ; et principalement à l'endroit de vostre personne mesme, laquelle j'ay tousjours honorée et estimée selon la grandeur de vostre qualité, et de vos mérites, en la très sage conduite des affaires publiques, et aussy pour l'égalité de nos charges : ainsy que toutefoys j'ay amplement faict entendre à monsieur le comte de Beaumont, ambassadeur du roy très chrétien, qui vous en pourra faire foy. Et partant ayant entendu par iceluy qu'en ma dernière lettre il me seroit eschappé de mettre au commencement « Monsieur de Villeroy » au lieu et comme de coustume et devoir j'ay tousjours mis Monsieur. Qui est chose dont vous pourriés justement scandaliser en mon endroit, je n'ay voulu obmettre oultre l'esclaircissement que

⁵² *Sieur Antonio Perez, comme je recognois vostre affection en mon endroit digne de recommandation, je seray tousjours bien aise de vous tesmoigner par effect combien j'estime l'un et n'ay pas moins de regretz qu'il ne se présente quelque bonne occasion de vous faire du bien attendant laquelle je vous ay bien volontiers accordé le titre de la confiscation qui m'avoit esté résigné par accord de ma chambre des comptes dont je vous envoie le brevet et donneray ordre quand il vacquera un bénéfice ou abbaye en ma disposition que vous ne soyez pas oublyé affin que l'assurance que vous en avez prise vous puisse produire le fruit que vous en attendez en vous ayez d'autant plus de moyen de vous à mon service.* Henri IV à Antonio Perez, s. l. n. d., copie. PARIS, BnF, ms. fr. 3456, fol. 74v.

⁵³ F.-A. MIGNET, *Antonio Perez et Philippe II*, Bruxelles, 1845, p. 165 s.

⁵⁴ B. NANCE, *Turquet de Mayerne as Baroque Physician. The Art of Medical Portraiture*, Amsterdam, 2001.

j'en ay faict audict sieur ambassadeur, de vous en faire aussy mes excuses, et vous asseurer que cela n'est arrivé, par propos délibéré, ains seulement par inadvertence en moy, qui confois trop en la suffisance d'un mien commis, à qui j'avois donné ordre de préposer la lettre⁵⁵.

Si me cognoissant moy⁵⁶ mesmes de ne confesser qu'entre autres nos imperfections mon language et bien mal formé au françois⁵⁷. Je ne suis point mais j'espère qu'en l'équité de vostre jugement, vous ne m'attribuerez si grande ignorance, ou vanité, d'avoir passé telle chose à veuë découverte.

Et partant je ne m'arresteray davantage en ce sujet, seulement je vous représenteray que l'infinité des affaires, et les depescher par fois à la haste aux champs, nous peult faire commectre des erreurs, qu'autrement ne ferions sur meilleure delibération⁵⁸.

Cette très belle lettre, qui ne fut pas dépêchée, est une minute de Salisbury ; elle s'inscrit dans le contexte des différends commerciaux récurrents entre les marchands anglais et français dans les ports de l'ouest. De nombreuses séries de correspondances, qui viennent s'ajouter aux affaires techniques du remboursement de prêts accordés par l'Angleterre, en témoignent. Toutefois, ce que nous retenons ici, ce sont les thèmes professionnels d'une culture située que Salisbury déploie pour s'excuser de n'avoir pas indiqué comme il le devait l'adresse de son destinataire, de rang égal au sien, « Monsieur de Villeroy » et non « Monsieur » comme il le fit simplement⁵⁹. Pour le justifier, il se peint lui-même dans la lettre, écrivant ou faisant écrire sous sa dictée et aux champs. Pour ainsi dire, comme sans y penser. Puis, après avoir comparé l'altitude de leurs charges respectives (Salisbury est secrétaire d'État, d'Élisabeth puis de Jacques I^{er}, depuis 1590), il emmène son correspondant dans les activités du bureau où ce sont les commis qui doivent dépêcher les lettres au sens propre, les faire sortir du bureau et les confier au porteur avec les indications techniques qui y sont liées.

L'intérêt de cette relation de confiance qui se construit entre les deux hommes, relation adossée à une parfaite connaissance par l'un et l'autre des affaires de gouvernement, c'est ce que nous voyons s'établir de gré à gré, un fonctionnement partagé, à dimension européenne, du travail des administrateurs de l'écrit⁶⁰. Qu'un très grand aristocrate, éminemment favorisé par Élisabeth et surtout par Jacques I^{er} se peigne ainsi au travail de l'écrit est un élément de poids qui indique combien les emplois du secrétariat sont désormais, au seuil du XVII^e siècle, des emplois dont la

⁵⁵ *Je vous confesse que mon language n'est si pur et net aux françois, que je voudrois qu'il fust, barré.*
⁵⁶ *que, barré.*

⁵⁷ *si me [...] au françoys*, annotation marginale en regard du texte barré.

⁵⁸ Salisbury à Villeroy, Londres, 13 septembre 1605, copie avec corrections autographes. KEW, NA, State Papers, Foreign, France, 78, t. 31, fol. 235r.

⁵⁹ L'égalité de leur charge est d'ailleurs rappelée par Salisbury, immédiatement après l'éloge qu'il fait de son destinataire.

⁶⁰ S. SCHICK, *Des liaisons avantageuses. Ministres, liens de dépendance et diplomatie dans le Saint-Empire romain germanique (1720-1760)*, Paris, 2018.

meilleure société politique a perçu avec justesse l'intérêt. Quand Salisbury compare sa charge avec Villeroy, il y a des éléments qui peuvent en attester. Toutefois, sur le volet de la surface politique, sociale et territoriale du fils de William Cecil, Villeroy ne saurait, pour cette génération, soutenir la comparaison. Robert Cecil est pair d'Angleterre depuis 1603 et connaît une faveur exceptionnelle qui en fait un des grands aristocrates titrés et favoris de Jacques I^{er}. Sur ce dépôt stable d'estime mutuelle, le jeu diplomatique va bon train et Villeroy s'autorise des ouvertures en négociant des points techniques, raffinés, avec Salisbury. C'est le sens de la négociation concernant la conférence des draperies qui gêne le commerce français. Sur ce point, Villeroy mobilise à son tour une compétence professionnelle et met dans la balance de la négociation le rappel de l'ambassadeur de France pour accélérer ce processus de négociation commerciale⁶¹. Ils ne partagent ni la même foi, ni ne vivent sous la même loi, au surplus ils ne vivent pas dans les mêmes mondes sociaux, mais c'est bien leur identité professionnelle, comme en témoigne la lettre de Salisbury, qui les rapproche et les fait membres d'une même république européenne des bureaux.

5. Conclusion

Il conviendrait de conjointre à l'étude d'autres espaces, notamment le laboratoire politique du Saint-Empire comme les États italiens et la papauté, pour être complet dans cette démonstration⁶². Cependant, nous pouvons avancer que la trahison et les transfuges, les captivités internationales et leur règlement, les prêts et les remboursements d'une monarchie à l'autre ont établi de très solides liens entre les administrateurs qui, *in fine*, font le même travail de tenue des écritures royales, de recueil de l'information diplomatique et de conseil politique aux souverains. La notion très contemporaine d'étrangers n'est certes pas inconnue à l'époque moderne mais elle se place à l'intersection complexe d'engagements multiples, confessionnels et politiques, d'opportunités de service dans le cas de Thomas Morgan ou d'Odet de La Noue. Pour matérialiser ces liens, l'écrit politique

⁶¹ *J'estime aussy que c'est le vray moyen d'en avancer la décision, comme vous jugés qu'il est nécessaire pour restablir le trafic de la drapperie que vous avés suspendu davantage. Si vous voulés retirer vostre ambassadeur, nous avons aussy promis au nostre de le rapeler et changer ceste année comme il vous aura pu dire, à quoy j'adjouteray encore que je sçay que le roy mon maistre est si disposé de contenter le vostre que si vous donnés pouvoir à vostre ambassadeur ordinaire, ou à tel autre que vous voudrés commettre, de traicter ce faict avec nous, il sera bientost résolu au commun contentement de Leurs Majestés.* Villeroy à Salisbury, s. l., 27 mai 1605, original signé sur autographe. KEW, NA, State Papers, Foreign, France, 78, t. 31, fol. 135v.

⁶² G. CALAFAT, La somme des besoins : rescrits, informations et suppliques (Toscane, 1550-1750), dans *L'Atelier du Centre de Recherches historiques*, t. 13, 2015, url : <http://journals.openedition.org/acrh/6558>; J. PETITJEAN, On His Holiness' Secret Service. How Ragusa became an Intelligence agency after Lepanto, *Europe and the « Ottoman world ». Exchanges and Conflicts (16th-17th centuries)*, éd. G. KARMAN, R. G. PAUN, Istanbul, 2013, p. 83-106.

et les techniques qui l'entourent sont sans doute deux voies prometteuses qu'il faut inscrire dans un système de gouvernement tel qu'il sera pensé et utilisé lors du conflit international suivant, lors de la guerre de Trente ans.

Les bureaux des secrétaires et plus généralement les institutions de l'écrit sont pris, pendant la seconde moitié du XVI^e siècle, dans le processus d'autonomisation que connaissent des pans entiers de la société politique entrée en recomposition sous l'effet des guerres et des troubles, des changements dynastiques et de l'émergence des nouvelles théories qui légitiment le pouvoir et la souveraineté. C'est une des raisons pour lesquelles les relations de bureau à bureau et d'institution à institution, les nombreux transferts de personnel et l'hybridation des modèles et des procédures d'une autorité publique à l'autre sont les premiers indicateurs du degré d'autonomie de ces institutions par rapport à leur propre société politique, de leur progressive intégration dans un réseau fonctionnel plus vaste, celui d'une république européenne des bureaux.

Au sein de ce vaste réseau, les professionnels de l'écrit tissent, par-delà les frontières nationales et confessionnelles, la trame concrète de leur pouvoir, fait d'informations diplomatiques assurées, de compétences techniques affirmées et de la manifestation d'un habitus partagé et reconnu, celui du service du prince en secrétaire au sein d'une république européenne des bureaux.